

# MÉTHODES & OBJECTIF

## VIDEO ACTU :

### **DISIGN : Dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes dans la Fonction publique**

Durant cette formation, vous serez invité(e) à :

- Consulter et éventuellement imprimer le programme joint en deuxième page de ce document
- Téléchargez le power point si vous le souhaitez, et le lire
- Visionner la vidéo
- Répondre au test, vous permettant de tester vos acquis
- Téléchargez éventuellement le document « Pour en savoir plus »
- Téléchargez votre attestation à la fin de votre parcours

## Objectif pédagogique :



**Comprendre le champ et les enjeux du dispositif de signalement**



Pour toute information contactez Gaëlle DUCHER :  
gaelle.ducher@adiaj.org ou 01.53.39.14.18

# VIDEO ACTU – DISIGN : Dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes dans la Fonction publique

Formez vous en digital, où vous voulez, quand vous voulez  
Faites le point sur le DISIGN

Full E-Learning

## Objectifs

- Comprendre le champ et les enjeux du dispositif de signalement

### Public Visé

Responsables RH, référents alerte, chargés de mission lutte contre les discriminations, violence, DG, DGA, DRH, responsables affaires juridiques, référents déontologues...

### Pré Requis

- Connaissance du fonctionnement des collectivités, niveau débutant et confirmé

## Objectifs pédagogiques

- . Comprendre le champ et les enjeux du dispositif de signalement

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustrés d'exemples de 20 minutes environ
- QCM

## Qualification Intervenant.e.s

Resp pôle prévention des risques professionnels d'un CDG

## Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité e-learning comprenant notamment un journal de connexion.

## Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

### Durée

**0.75** Heures  
**0.11** Jour

### Effectif

De 1 à 100 Personnes

## Parcours pédagogique

- Présentation générale du dispositif : article 80 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique – décret n°220-256 du 13 mars 2020 : analyse de la réglementation
- Eléments chiffrés concernant les faits signalés
- Comprendre le périmètre du dispositif - De quoi parle-t-on ? Qui est concerné ? : définition des violences (physiques, verbales, sexistes et sexuelles), du harcèlement moral, des discriminations, des personnes visées
- Comment recueillir et traiter le signalement ? Procédure en 3 étapes et points de vigilance (focus sur l'enquête administrative) ⓘ
- Comment l'employeur doit-il prendre en charge le signalement ? Moyens d'action en interne et externes à la collectivité ⓘ
- Les recommandations pour une gestion rapide et réussie du signalement
- Lutter contre les actes de violence, de discrimination, de harcèlement, et d'agissements sexistes actes : sensibilisation, campagne d'information, de communication, formation

## Nature des travaux demandés

Les stagiaires sont invités à se connecter à la plateforme Omendo, au moyen d'un lien, et de codes d'accès envoyés au préalable. Cette plateforme donne accès à:

- . Visionnage de la vidéo
  - . QCM récapitulatif accessible via la plateforme
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER  
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418  
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org